	Uber	Taxis	Collecto
Site	https://www.uber.com/be/fr/	https://mobilite-mobiliteit.brussels/fr/taxis-a-bruxelles	https://taxisverts.be/collecto-fr/
Conditions générales de transport	https://www.uber.com/legal/fr/document/?name=general-terms-of- use&country=belgium⟨=fr		https://taxisverts.be/conditions-generales-de-vente/
Prix	Dépend de 3 facteurs :  Le prix de base :  il est déterminé en fonction de la durée et de la distance d'une course ;  Les frais de réservation : dans certaines villes, il se peut que des frais forfaitaires soient ajoutés à chaque course pour couvrir les coûts liés au fonctionnement, à la réglementation et à la sécurité ;  Les heures et zones de forte demande : Lorsque le nombre de passagers est supérieur au nombre de chauffeurs disponibles, les prix augmentent temporairement jusqu'au retour à l'équilibre entre l'offre et la demande.	Le prix demandé pour une course varie en fonction de la distance qui sépare l'endroit où tu es pris en charge et celui où tu souhaites être débarqué.  • Entre 6h et 22h, le tarif de prise en charge est de 2,40 € et de 4,40 € entre 22h et 6h du matin;  • Le prix au kilomètre calcule un coût en fonction de la distance parcourue et de la vitesse. À Bruxelles, et au-dessus d'une vitesse de 16.5km/h, il est de 1,80 € par km pour les trajets effectués dans les limites de la Région (tarif 1) et de 2,70 € par km pour la partie du parcours située en dehors de la région (tarif 2);  • Le prix d'attente inrégion (tarif 2);  • Le prix d'attente inrégion (tarif 3) a Bruxelles, roule à une vitesse inférieure à 16.5 km/h, le prix au kilomètre n'est plus d'application et le taximètre passe automatiquement au tarif d'attente, soit 0,5 € par minute.	Le tarif est de 6 € par personne par course. Si tu peux montrer ton abonnement STIB ou carte MOBIB au chauffeur, tu ne devras payer que 5 €.
Moyens de palement	Paiements électroniques essentiellement et en espèces dans certaines villes. Dans les villes où les paiements peuvent être effectués en espèces, tu dois sélectionner cette option avant de commander la course.	Il est possible de payer par carte (via l'application ou à bord du taxi) ou en espèces, directement auprès du chauffeur. Le lecteur de cartes de crédit est obligatoire à bord de tous les taxis bruxellois.	Paiement en espèces.
Territoire couvert	L'application Uber est disponible dans plus de 700 villes du monde entier, dont Bruxelles (https://www.uber.com/global/fr/cities/)	Tout le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale.	Tout le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale.
Points d'attention/conditions strictes	Lors de chaque course effectuée avec Über, assure-toi de monter dans la bonne voiture, conduite par le bon chauffeur. Pour cela, compare l'immatriculation, la marque et le modèle de la voiture ainsi que la photo du chauffeur avec les informations indiquées dans l'application.  Les courses avec Über ne peuvent être commandées qu'à partir de l'application. Aussi, ne monte jamais dans un véhicule si la voiture ou l'identité du chauffeur diffèrent de ce qui figure dans ton application.	Le chauffeur a l'obligation de te donner le ticket de l'imprimante (et non un ticket manuscrit) correspondant à ta course une fois celle-ci terminée.  Ce ticket reprend le numéro du taxi, le prix de la course et toute une série de renseignements utiles en cas de plainte ou d'objet perdu.	Avant de quitter le taxi, en fin de course, veillez TOUJOURS à ce que le chauffeur de taxi vous remettre un ticket d'imprimante (et non un reçu manuscrit). C'est une obligation que le chauffeur de taxi doit respecter!  Ce ticket mentionne le numéro d'identification du taxi, les données relatives à votre course taxi ainsi que le numéro de téléphone vert de la Région que tu peux composer en cas de perte d'objets ou d'objets trouvés à bord du taxi ou lorsque ta course taxi s'est mal déroulée et que tu souhaites alors déposer une plainte.  Le nombre de personnes qui empruntent le service pour la même destination est de 4 personnes au maximum.
Empreinte écologique	0	0	0